



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/24

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Danièle BOTTE	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Christophe BUDOR	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Michel RENAUDIN	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
Mme Evelyne JAOUANNET	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et approbation du compte de gestion 2018 du budget « ZAC de l'Yaigne »

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Le compte de gestion est la transcription des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce dernier présente notamment le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant des soldes de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que les opérations d'ordres.

Le compte de gestion du budget « ZAC de l'Yaigne » 2018 dressé par le Receveur municipal, consultable en mairie et dont un extrait est joint à la présente note de synthèse (annexe 1.24), est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2018, qui sera présenté au point suivant.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....17 MAI 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Annexe 1 du point 24

Résultats budgétaires de l'exercice

40700 - ZAC DE L'YAIGNE OSSE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	813 716,12	2 094 227,00	2 907 943,12
Titres de recette émis (b)	117 167,12	1 494 850,13	1 612 017,25
Réductions de titres (c)		145,99	145,99
Recettes nettes (d = b - c)	117 167,12	1 494 704,14	1 611 871,26
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	813 716,12	2 094 227,00	2 907 943,12
Mandats émis (f)	583 306,18	1 050 814,49	1 634 120,67
Annulations de mandats (g)		145,99	145,99
Depenses nettes (h = f - g)	583 160,19	1 050 814,49	1 633 974,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		443 889,65	
(h - d) Déficit	465 993,07		22 103,42

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

40700 - ZAC DE L'YAIGNE OSSE

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZAC DE L'YAIGNE OSSE					
Investissement	-117 167,12		-465 993,07		-583 160,19
Fonctionnement	248 307,04		443 889,65		692 196,69
Sous-Total	131 139,92		-22 103,42		109 036,50
TOTAL II	131 139,92		-22 103,42		109 036,50
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	131 139,92		-22 103,42		109 036,50



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/25

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et vote du compte administratif 2018 du budget « ZAC de l'Yaigne »

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées par la présentation du compte administratif 2018 du budget ZAC de l'Yaigne.

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2018, les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	2 094 227,00 €	1 050 814,49 €
- recettes	2 094 227,00 €	1 494 704,14 €
Résultat de l'exercice 2018		443 889,65 €
Résultat antérieur reporté 2017		248 307,04 €
Excédent de clôture 2018		692 196,69 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	813 716,12 €	583 160,19 €
- recettes	813 716,12 €	117 167,12 €
Résultat de l'exercice 2018		-465 993,07 €
Résultat antérieur reporté 2017		-117 167,12 €
Déficit de clôture 2018		-583 160,19 €

Des extraits du compte administratif 2018 du budget ZAC de l'Yaigne sont joints en annexe (annexe 1.25), l'intégralité du document étant consultable en Mairie.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13 et L 2121-31,

Vu le budget primitif 2018 approuvé par la délibération n°2018/03/12/9.2 en date du 12 mars 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le receveur municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve le compte administratif 2018 du budget « ZAC de l'Yaigne » :**
 - en lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif,
 - en constatant que le compte administratif est conforme dans ses écritures au compte de gestion,
 - en arrêtant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le.....17 MAI 2019.....

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 25

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300155

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : ZAC DE L'YAIGNE (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 280 500,88	933 647,37	0,00	0,00	346 853,51
6015	Terrains à aménager	0,00	1 671,10	0,00	0,00	-1 671,10
6045	Achats études, prestat° services (terrai	80 000,00	37 013,18	0,00	0,00	42 986,82
605	Achats matériel, équipements et travaux	1 200 000,88	894 700,09	0,00	0,00	305 300,79
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	0,00	263,00	0,00	0,00	-263,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 280 510,88	933 647,37	0,00	0,00	346 863,51

023	Virement à la section d'investissement (3)	696 549,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	117 167,12	117 167,12			0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	117 167,12	117 167,12			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		813 716,12	117 167,12			696 549,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 094 227,00	1 050 814,49	0,00	0,00	1 043 412,51
---	---------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 210 000,00	911 543,95	0,00	0,00	298 456,05
7015	Ventes de terrains aménagés	1 210 000,00	911 543,95	0,00	0,00	298 456,05
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,96	0,00	0,00	0,00	10,96
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,96	0,00	0,00	0,00	10,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 210 010,96	911 543,95	0,00	0,00	298 467,01

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	635 909,00	583 160,19			52 748,81
71355	Variat° stocks terrains aménagés	635 909,00	583 160,19			52 748,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		635 909,00	583 160,19			52 748,81

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 845 919,96	1 494 704,14	0,00	0,00	351 215,82
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	248 307,04				
---	-------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	60 640,00	0,00	0,00	60 640,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	60 640,00	0,00	0,00	60 640,00
Total des dépenses d'équipement		60 640,00	0,00	0,00	60 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		60 640,00	0,00	0,00	60 640,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	635 909,00	583 160,19		52 748,81
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	635 909,00	583 160,19		52 748,81
3555	Terrains aménagés	635 909,00	583 160,19		52 748,81
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		635 909,00	583 160,19		52 748,81

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	696 549,00	583 160,19	0,00	113 388,81
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	117 167,12			
--	-------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	696 549,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	117 167,12	117 167,12		0,00
3555	Terrains aménagés	117 167,12	117 167,12		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		813 716,12	117 167,12		696 549,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		813 716,12	117 167,12		696 549,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		813 716,12	117 167,12	0,00	696 549,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			
--	--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/26

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Affectation des résultats 2018 du budget « ZAC de l'Yaigne »

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Il est rappelé que les résultats de clôture de l'exercice 2018 ci-dessous ont été repris en totalité par anticipation au moment du vote du budget primitif :

- un excédent de fonctionnement de : 692 196,69 €
- un déficit d'investissement de : 583 160,19 €

La reprise des résultats de l'année 2018 sur le budget 2019 se présentait donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 692 196,69 €
- en déficit d'investissement (D 001) : 583 160,19 €

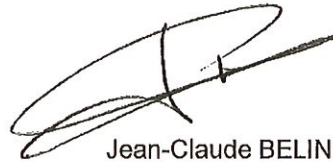
**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019,
Vu l'exposé ci-dessus.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **entérine la reprise des résultats 2018 et leur affectation sur le budget « ZAC de l'Yaigne » 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le..... 17 MAI 2019

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/27

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Danièle BOTTE	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Christophe BUDOR	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Michel RENAUDIN	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
Mme Evelyne JAOUANNET	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et approbation du compte de gestion 2018 du budget
« Lotissement Courtil d'Ahier 2 »

Rapporteur : Monsieur Vincent CROCQ

Le compte de gestion est la transcription des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce dernier présente notamment le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant des soldes de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que les opérations d'ordres.

Le compte de gestion du budget « Lotissement Courtil d'Ahier 2 » 2018 dressé par le Receveur municipal, consultable en mairie et dont un extrait est joint à la présente note de synthèse (annexe 1.27), est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2018, qui sera présenté au point suivant.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....17.....MAI.....2019.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



Annexe 1 du point 27**Résultats budgétaires de l'exercice**

40900 - LOT COURTIL D'AHIER 2

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 000,00	10 000,00	20 000,00
Titres de recette émis (b)		712,00	712,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		712,00	712,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 000,00	10 000,00	20 000,00
Mandats émis (f)	712,00	712,00	1 424,00
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	712,00	712,00	1 424,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	712,00		712,00

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

40900 - LOT COURTIL D'AHIER 2

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LOT COURTIL D'AHIER 2					
Investissement			-712,00		-712,00
Fonctionnement					
Sous-Total			-712,00		-712,00
TOTAL II			-712,00		-712,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			-712,00		-712,00



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/28

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLiard absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et vote du compte administratif 2018 du budget « Lotissement Courtil d'Ahier 2 »

Rapporteur : Monsieur Vincent CROCQ

Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées par la présentation du compte administratif 2018 du budget « lotissement Courtil d'Ahier 2 ».

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2018, les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	10 000,00 €	712,00 €
- recettes	10 000,00 €	712,00 €
Résultat de l'exercice 2018		00,00 €
Résultat antérieur reporté		00,00 €
Résultat de clôture 2018		00,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	10 000,00 €	712,00 €
- recettes	10 000,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2018		-712,00 €
Résultat antérieur reporté		0,00 €
Résultat de clôture 2018		-712,00 €

Des extraits du compte administratif 2018 du budget Lotissement Courtil d'Ahier 2 sont joints en annexe (annexe 1.28), l'intégralité du document étant consultable en Mairie.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13 et L 2121-31,

Vu le budget primitif 2018 approuvé par la délibération n°2018/03/12/13.2 en date du 12 mars 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le receveur municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve le compte administratif 2018 du budget « Lotissement Courtil d'Ahier 2 » :**
 - **en lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif,**
 - **en constatant que le compte administratif est conforme dans ses écritures au compte de gestion.**

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le.....17 MAI 2019.....
 et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 28

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300171

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : COURTIL D'AHIER 2 (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

AT

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	10 000,00	712,00	0,00	0,00	9 288,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	10 000,00	712,00	0,00	0,00	9 288,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		10 000,00	712,00	0,00	0,00	9 288,00

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 000,00	712,00	0,00	0,00	9 288,00
---	------------------	---------------	-------------	-------------	-----------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	10 000,00	712,00			9 288,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 000,00	712,00			9 288,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	712,00			9 288,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	10 000,00	712,00	0,00	0,00	9 288,00
--	------------------	---------------	-------------	-------------	-----------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	10 000,00	712,00		9 288,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	10 000,00	712,00		9 288,00
3555	Terrains aménagés	10 000,00	712,00		9 288,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	712,00		9 288,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 000,00	712,00	0,00	9 288,00
---	--	-----------	--------	------	----------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			
--	--	------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
1641	Emprunts en euros	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
---	--	-----------	------	------	-----------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			
--	--	------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/29

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 47

Date de convocation :

03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	Mme Morgan VIDAL	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOVIN
M. Christophe BUDOR	M. Bruno VETTIER	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	M. Jacques LE GOFF	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marlon BELLIARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Affectation des résultats 2018 du budget « Lotissement Courtil d'Ahier 2 »

Rapporteur : Monsieur Vincent CROCQ

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 se soldent par :

- un déficit d'investissement de : 712,00 €

La reprise des résultats de l'année 2018 sur le budget 2019 se présentait donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 00,0 €
- en déficit d'investissement (D 001) : 712,00 €

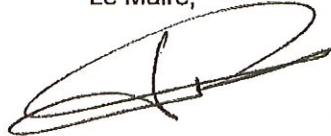
**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019,
Vu l'exposé ci-dessus,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **accepte d'entériner la reprise des résultats 2018 et leur affectation sur le budget « Lotissement Courtil d'Ahier 2 » 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le..... 17 MAI 2019

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/30

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtizia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et approbation du compte de gestion 2018 du budget
« La Croix Chambière 3 »

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Le compte de gestion est la transcription des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce dernier présente notamment le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant des soldes de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que les opérations d'ordres.

Le compte de gestion du budget « La croix Chambière 3 » 2018 dressé par le Receveur municipal, consultable en mairie et dont un extrait est joint à la présente note de synthèse (annexe 1.30), est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2018, qui sera présenté au point suivant.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....17 MAI 2019.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



Annexe 1 du point 30

Résultats budgétaires de l'exercice

40800 - LA CROIX CHAMBIERE 3

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	120 000,00	160 000,00	280 000,00
Titres de recette émis (b)	26 039,90	132 000,00	158 039,90
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	26 039,90	132 000,00	158 039,90
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	120 000,00	160 000,00	280 000,00
Mandats émis (f)		36 691,55	36 691,55
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		36 691,55	36 691,55
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	26 039,90	95 308,45	121 348,35
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

40800 - LA CROIX CHAMBIERE 3

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LA CROIX CHAMBIERE 3					
Investissement	-26 039,90		26 039,90		
Fonctionnement			95 308,45		95 308,45
Sous-Total	-26 039,90		121 348,35		95 308,45
TOTAL II	-26 039,90		121 348,35		95 308,45
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-26 039,90		121 348,35		95 308,45



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/31

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 47

Date de convocation :

03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

Présents :	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN
M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Danièle BOTTE	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Christophe BUDOR	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Michel RENAUDIN	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
Mme Evelynne JAOUANNET	M. Jacques LE GOFF		

Absents :	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÛN	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÛN

Objet : Examen et vote du compte administratif 2018 du budget
« La Croix Chambière 3 »

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées par la présentation du compte administratif 2018 du budget La Croix Chambière 3.

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2018, les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	160 000,00 €	36 691,55 €
- recettes	160 000,00 €	132 000,00 €
Résultat de l'exercice 2018		95 308,45€
Excédent antérieur reporté 2017		00,00 €
Excédent de clôture 2018		95 308,45 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	120 000,00 €	00,00 €
- recettes	120 000,00 €	26 039,90 €
Résultat de l'exercice 2018		26 039,90 €
Résultat antérieur reporté 2017		-26 039,90 €
Résultat de clôture 2018		00,00 €

Des extraits du compte administratif 2018 du budget La Croix Chambière 3 sont joints en annexe (annexe 1.31), l'intégralité du document étant consultable en Mairie.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13 et L 2121-31,

Vu le budget primitif 2018 approuvé par la délibération n°2018/03/12/10.2 en date du 12 mars 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le receveur municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve le compte administratif 2018 « La Croix Chambière 3 » :**
 - **en lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif,**
 - **en constatant que le compte administratif est conforme dans ses écritures au compte de gestion,**
 - **en arrêtant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le 17 MAI 2019

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 31

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300163

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : LA CROIX CHAMBIERE 3 (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	40 000,00	10 651,65	0,00	0,00	29 348,35
6045	Achats études, prestat° services (terrai	5 000,00	2 188,00	0,00	0,00	2 812,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	30 000,00	8 463,65	0,00	0,00	21 536,35
608	Frais accessoires sur terrains en cours	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		40 000,00	10 651,65	0,00	0,00	29 348,35

023	Virement à la section d'investissement (3)	93 960,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	26 039,90	26 039,90			0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	26 039,90	26 039,90			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		120 000,00	26 039,90			93 960,10

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	160 000,00	36 691,55	0,00	0,00	123 308,45
---	-------------------	------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	160 000,00	132 000,00	0,00	0,00	28 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	160 000,00	132 000,00	0,00	0,00	28 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		160 000,00	132 000,00	0,00	0,00	28 000,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	160 000,00	132 000,00	0,00	0,00	28 000,00
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	93 960,10	0,00	0,00	93 960,10
2315	Installat°, matériel et outillage techni	93 960,10	0,00	0,00	93 960,10
Total des dépenses d'équipement		93 960,10	0,00	0,00	93 960,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		93 960,10	0,00	0,00	93 960,10

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	93 960,10	0,00	0,00	93 960,10
---	------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	26 039,90			
--	------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	93 960,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	26 039,90	26 039,90		0,00
3555	Terrains aménagés	26 039,90	26 039,90		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		120 000,00	26 039,90		93 960,10
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	26 039,90		93 960,10

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		120 000,00	26 039,90	0,00	93 960,10
---	--	-------------------	------------------	-------------	------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			
--	--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/32

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÛN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÛN

Objet : Affectation des résultats 2018 du budget « La Croix Chambièrre 3 »

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Il est rappelé que les résultats de clôture de l'exercice 2018 ci-dessous ont été repris en totalité par anticipation au moment du vote du budget primitif :

- un excédent de fonctionnement de 95 308,45€

La reprise des résultats de l'année 2018 sur le budget 2019 se présentait donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 95 308,45€

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019,
Vu l'exposé ci-dessus.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **entérine la reprise des résultats 2018 et leur affectation sur le budget « La Croix Chambière 3 » 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le 17 MAI 2019
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/33

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marlon BELLIARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et approbation du compte de gestion 2018 du budget
« Auberge du Pavail »

Rapporteur : Madame Laëtitia MIRALLES

Le compte de gestion est la transcription des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce dernier présente notamment le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant des soldes de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que les opérations d'ordres.

Le compte de gestion du budget « Auberge du Pavail » 2018 dressé par le Receveur municipal, consultable en mairie et dont un extrait est joint à la présente note de synthèse (annexe 1.33), est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2017, qui sera présenté au point suivant.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....1.7. MAI 2019.....

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Annexe 1 du point 33

Résultats budgétaires de l'exercice

40500 - AUBERGE ST AUBIN

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	32 113,00	8 780,00	40 893,00
Titres de recette émis (b)	847,45	11 014,29	11 861,74
Réductions de titres (c)		833,33	833,33
Recettes nettes (d = b - c)	847,45	10 180,96	11 028,41
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	32 113,00	8 780,00	40 893,00
Mandats émis (f)	12 663,05	6 860,97	19 524,02
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	12 663,05	6 860,97	19 524,02
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 319,99	
(h - d) Déficit	11 815,60		8 495,61

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

40500 - AUBERGE ST AUBIN

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
AUBERGE ST AUBIN					
Investissement	-17 972,15		-11 815,60		-29 787,75
Fonctionnement	847,45	847,45	3 319,99		3 319,99
Sous-Total	-17 124,70	847,45	-8 495,61		-26 467,76
TOTAL II	-17 124,70	847,45	-8 495,61		-26 467,76
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-17 124,70	847,45	-8 495,61		-26 467,76



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/34

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et vote du compte administratif 2018 du budget
« Auberge du Pavail »

Rapporteur : Madame Laëtitia MIRALLES

Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées par la présentation du compte administratif 2018 du budget Auberge du pavail.

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2018, les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	8 780,00 €	6 860,97 €
- recettes	8 780,00 €	10 180,96 €
Résultat de l'exercice 2018		3 319,99 €
Résultat antérieur reporté		00,00 €
Excédent de clôture 2018		3 319,99 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	32 113,00 €	12 663,05 €
- recettes	32 113,00 €	847,45 €
Résultat de l'exercice 2018		- 11 815,60 €
Résultat antérieur reporté		- 17 972,15 €
Résultat de clôture 2018		- 29 787,75 €

Des extraits du compte administratif 2018 du budget Auberge du Pavail sont joints en annexe (annexe 1.34), l'intégralité du document étant consultable en Mairie.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-12, L1612-13 et L. 2121-31.

Vu le budget primitif 2018 approuvé par la délibération n° 2018/03/12/11.2 en date du 12 mars 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le receveur municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve le compte administratif 2018 « Auberge du Pavail » :**
 - en lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif,
 - en constatant que le compte administratif est conforme dans ses écritures au compte de gestion,
 - en arrêtant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le.....17 MAI 2019.....
 et de l'affichage ou la publication
 Le Maire,




Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 34

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300130

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : AUBERGE DU PAVAIL (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 980,00	2 168,69	0,00	0,00	1 811,31
60632	Fournitures de petit équipement	280,00	0,00	0,00	0,00	280,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 400,00	422,16	0,00	0,00	977,84
615232	Entretien, réparations réseaux	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	655,96	0,00	0,00	344,04
6156	Maintenance	150,00	126,57	0,00	0,00	23,43
63512	Taxes foncières	950,00	964,00	0,00	0,00	-14,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	3 456,00	0,00	0,00	44,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	3 456,00	0,00	0,00	44,00
66	Charges financières	1 300,00	1 236,28	0,00	0,00	63,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 300,00	1 236,28	0,00	0,00	63,72
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 780,00	6 860,97	0,00	0,00	1 919,03

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 780,00	6 860,97	0,00	0,00	1 919,03
---	-----------------	-----------------	-------------	-------------	-----------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	180,00	181,00	0,00	0,00	-1,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	180,00	181,00	0,00	0,00	-1,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 600,00	9 999,96	0,00	0,00	-1 399,96
752	Revenus des immeubles	8 600,00	9 999,96	0,00	0,00	-1 399,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 780,00	10 180,96	0,00	0,00	-1 400,96

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	8 780,00	10 180,96	0,00	0,00	-1 400,96
--	-----------------	------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	10 040,85	8 634,81	0,00	1 406,04
2313	Constructions	10 040,85	8 634,81	0,00	1 406,04
Total des dépenses d'équipement		10 040,85	8 634,81	0,00	1 406,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 100,00	4 028,24	0,00	71,76
1641	Emprunts en euros	4 100,00	4 028,24	0,00	71,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		4 100,00	4 028,24	0,00	71,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		14 140,85	12 663,05	0,00	1 477,80

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	14 140,85	12 663,05	0,00	1 477,80
---	------------------	------------------	-------------	-----------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	17 972,15			
--	------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	31 265,55	0,00	0,00	31 265,55
1641	Emprunts en euros	31 265,55	0,00	0,00	31 265,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		31 265,55	0,00	0,00	31 265,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	847,45	847,45	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	847,45	847,45	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
Total des recettes financières		847,45	847,45	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		32 113,00	847,45	0,00	31 265,55

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 113,00	847,45	0,00	31 265,55
--	--	------------------	---------------	-------------	------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			
--	--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					50 874,16									
1641 Emprunts en euros (total)					50 874,16									
0147524428203	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	03/03/2016	01/01/2017	28/02/2017	50 874,16	F	FIXE	2,720	2,800		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - AUBERGE DU PAVAIL - CA - 2018

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 035-200064483-20190513-CA2018AUBERGE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 874,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****II**
A1.2**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		42 925,41					4 028,24	1 236,28	0,00	107,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		42 925,41					4 028,24	1 236,28	0,00	107,87
0147524428203	N	0,00	A-1	42 925,41	9,00	F	FIXE	2,720	4 028,24	1 236,28	0,00	107,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		42 925,41					4 028,24	1 236,28	0,00	107,87

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 035-200064483-20190513-CA2018AUBERGE-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	42 925,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/35

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Affectation des résultats 2018 du budget « Auberge du Pavail »

Rapporteur : Madame Laëtitia MIRALLES

Il est rappelé que les résultats de clôture de l'exercice 2018 ci-dessous ont été repris en totalité par anticipation au moment du vote du budget primitif :

- un excédent de fonctionnement de 3 319,99 €
- un déficit d'investissement de 29 787,75 €

La reprise des résultats de l'année 2018 sur le budget 2018 se présentait donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 00,00 €
- au 1068- Excédents de fonctionnement capitalisés : 3 319,99 €
- en déficit d'investissement (D 001) : 29 787,75 €

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019,
Vu l'exposé ci-dessus.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **entérine la reprise des résultats 2018 et leur affectation sur le budget « Auberge du Pavail » 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....17 MAI 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/36

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

**Objet : Examen et approbation du compte de gestion 2018 du budget
« Boulangerie Saint-Aubin du Pavail »**

Rapporteur : Madame Laurence LOURDAIS ROCU

Le compte de gestion est la transcription des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce dernier présente notamment le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant des soldes de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que les opérations d'ordres.

Le compte de gestion du budget « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail » 2018 dressé par le Receveur municipal, consultable en mairie et dont un extrait est joint à la présente note de synthèse (annexe 1.36), est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2018, qui sera présenté au point suivant.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....1.7.MAI.2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Annexe 1 du point 36

Résultats budgétaires de l'exercice

40400 - BOULANGERIE ST AUBIN

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	18 254,00	6 500,00	24 754,00
Titres de recette émis (b)	5 825,22	6 792,86	12 618,08
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	5 825,22	6 792,86	12 618,08
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	18 254,00	6 500,00	24 754,00
Mandats émis (f)		963,36	963,36
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		963,36	963,36
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 825,22	5 829,50	11 654,72
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

40400 - BOULANGERIE ST AUBIN

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
BOULANGERIE ST AUBIN					
Investissement	-17 253,89		5 825,22		-11 428,67
Fonctionnement	5 825,22	5 825,22	5 829,50		5 829,50
Sous-Total	-11 428,67	5 825,22	11 654,72		-5 599,17
TOTAL II	-11 428,67	5 825,22	11 654,72		-5 599,17
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-11 428,67	5 825,22	11 654,72		-5 599,17



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/37

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JACQUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Examen et vote du compte administratif 2018 du budget « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail »

Rapporteur : Madame Laurence LOURDAIS ROCU

Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées par la présentation du compte administratif 2018 du budget Boulangerie Saint-Aubin du Pavail.

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2018, les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	6 500,00 €	963,36 €
- recettes	6 500,00 €	6 792,86 €
Résultat de l'exercice 2018		5 829,50 €
Résultat antérieur reporté		00,00 €
Excédent de clôture 2018		5 829,50 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM)	REALISE
- dépenses	18 254,00 €	00,00 €
- recettes	18 254,00 €	5 825,22 €
Résultat de l'exercice 2018		5 825,22 €
Résultat antérieur reporté		- 17 253,89 €
Résultat de clôture 2018		- 11 428,67 €

Des extraits du compte administratif 2018 du budget Boulangerie Saint-Aubin du Pavail sont joints en annexe (annexe 1.37), l'intégralité du document étant consultable en Mairie.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13 et L 2121-31,

Vu le budget primitif 2018 approuvé la délibération n°2018/03/12/12.2 en date du 12 mars 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le receveur municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve le compte administratif 2018 « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail » :**
 - **en lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif,**
 - **en constatant que le compte administratif est conforme dans ses écritures au compte de gestion,**
 - **en arrêtant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,**

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le.....17.MAI.2019.....
 et de l'affichage ou la publication
 Le Maire,




Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 37

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006448300122

POSTE COMPTABLE : tresorerie de chateaugiron

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BOULANGERIE SAP (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 900,00	963,36	0,00	0,00	936,64
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	100,00	30,36	0,00	0,00	69,64
63512	Taxes foncières	800,00	933,00	0,00	0,00	-133,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 900,00	963,36	0,00	0,00	936,64

023	Virement à la section d'investissement (3)	4 600,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 600,00	0,00			4 600,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 500,00	963,36	0,00	0,00	5 536,64
---	-----------------	---------------	-------------	-------------	-----------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	156,00	0,00	0,00	-156,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	156,00	0,00	0,00	-156,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 500,00	6 636,86	0,00	0,00	-136,86
752	Revenus des immeubles	6 500,00	6 636,86	0,00	0,00	-136,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 500,00	6 792,86	0,00	0,00	-292,86

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	6 500,00	6 792,86	0,00	0,00	-292,86
--	-----------------	-----------------	-------------	-------------	----------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 000,11	0,00	0,00	1 000,11
2313	Constructions	1 000,11	0,00	0,00	1 000,11
Total des dépenses d'équipement		1 000,11	0,00	0,00	1 000,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 000,11	0,00	0,00	1 000,11

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 000,11	0,00	0,00	1 000,11
--	-----------------	-------------	-------------	-----------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	17 253,89			
--	------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 828,78	0,00	0,00	7 828,78
1641	Emprunts en euros	7 828,78	0,00	0,00	7 828,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 828,78	0,00	0,00	7 828,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 825,22	5 825,22	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 825,22	5 825,22	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
Total des recettes financières		5 825,22	5 825,22	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		13 654,00	5 825,22	0,00	7 828,78

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	4 600,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 600,00	0,00		4 600,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 600,00	0,00		4 600,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 254,00	5 825,22	0,00	12 428,78
--	--	------------------	-----------------	-------------	------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			
--	--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/38

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 47

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Affectation des résultats 2018 du budget « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail »

Rapporteur : Madame Laurence LOURDAIS ROCU

Il est rappelé que les résultats de clôture de l'exercice 2018 ci-dessous ont été repris en totalité par anticipation au moment du vote du budget primitif :

- un excédent de fonctionnement de 5 829,50 €
- un déficit d'investissement de 11 428,67 €

La reprise des résultats de l'année 2018 sur le budget 2019 se présentait donc comme suit :

- en excédent de fonctionnement (R 002) : 0,00 €
- au 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés : 5 829,50 €
- en déficit d'investissement (D 001) : 11 428,67€

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 avril 2019,
Vu l'exposé ci-dessus.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **entérine la reprise des résultats 2018 et leur affectation sur le budget « Boulangerie Saint-Aubin du Pavail » 2019.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le..... 17 MAI 2019

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/39

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 49

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

Présents :			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

Absents :	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Service Enfance Jeunesse : mise en place d'une pénalité pour absence injustifiée

Rapporteur : Madame Véronique BOUCHET CLÉMENT

De nombreuses absences injustifiées ont été recensées en 2018 et 2019, entre 4 et 6 par jour d'ouverture. Les inscriptions d'enfants sans qu'ils soient effectivement présents mobilisent des places au détriment de familles dont les enfants ne peuvent être accueillis.

Suite à ce constat, un courrier a été envoyé aux familles en janvier 2019, leur rappelant la nécessité d'effectuer les réservations en fonction des besoins réels (et non supposés) et de modifier les réservations au plus vite dès connaissance des changements susceptibles de les impacter.

Si la majorité des familles utilise de manière raisonnée et responsable le portail familles, le nombre d'absences injustifiées demeure élevé, notamment au regard d'une demande croissante d'inscriptions. Aussi, il est proposé la mise en place d'une pénalité pour absence injustifiée de 15 € par absence, en plus du tarif de journée.


**Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable des Commissions Enfance Jeunesse**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve la mise en place de la pénalité pour absence injustifiée.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

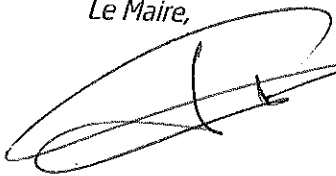


Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....16 MAI 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/40

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 49

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAOUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÜN

Objet : Création de postes dans le cadre d'Avancements de grade et Promotion interne – Commission Administrative Paritaire 2019

Rapporteur : Madame Isabelle PLANTIN

Chaque année, sur proposition du maire et sous réserve que les agents remplissent les conditions, la Commission Administrative Paritaire (CAP) siégeant au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale établit une proposition de tableau d'avancements de grade.

En 2019, dix agents de la commune de Châteaugiron peuvent bénéficier de ce type d'avancements après avis favorable de la CAP du 25 mars 2019 dont deux agents par promotion interne.

Pour ce faire, il convient en premier lieu de créer les grades correspondants à ces avancements puis supprimer les grades actuels :

Catégorie A par Promotion interne B vers A :

Emplois actuels	Emplois à créer	Temps de travail	Date d'effet
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Attaché	Temps complet	01/07/2019
Animateur principal 2 ^{ème} classe	Attaché	Temps complet	01/07/2019

Catégorie B :

Emplois actuels	Emplois à créer	Temps de travail	Date d'effet
Technicien	Technicien principal 2^{ème} classe	Temps complet	01/07/2019
Animateur principal 2 ^{ème} classe	Animateur principal 1^{ère} classe	Temps complet	01/07/2019
Rédacteur	Rédacteur principal 2^{ème} classe	Temps complet	01/07/2019

Catégorie C :

Emplois actuels	Emplois à créer	Temps de travail	Date d'effet
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2^{ème} classe	Temps complet	01/07/2019
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal 1^{ère} classe	Temps complet	01/07/2019
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe	Temps complet	01/07/2019
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1^{ère} classe	Temps non complet	01/07/2019
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal 1^{ère} classe	Temps complet	01/07/2019

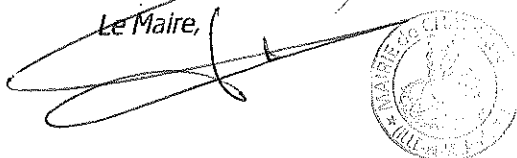
Vu le Code général des collectivités territoriales,
 Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
 Vu la proposition du tableau d'avancement de grade de la Commission Administrative Paritaire du 25 mars 2019,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la création des postes ci-dessus et la suppression des postes actuels.

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le.....16 MAI 2019.....
 et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

N° 2019/05/13/41

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 49

Date de convocation :
03 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, des points 10 à 38 inclus.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Françoise GATEL	M. Denis GATEL	M. M. Denis GATEL	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Christophe BUDOR	Mme Morgan VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET
M. Michel RENAUDIN	M. Bruno VETTER	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Erwan PITOIS	M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Evelyne JAUANNET	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
	M. Jacques LE GOFF		

<i>Absents :</i>	
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Marielle DEPORT absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE SALAÛN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir	M. Thierry PANNETIER absent sans pouvoir
Mme Stéphanie BANCHAREL absente qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Virginie LEFFRAY absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Hervé DIOT absent qui donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne M. Denis GATEL	Mme Marie AGEZ absente qui donne pouvoir à M. Georges GUYARD
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Magalie DOUARCHE SALAÛN

Objet : AMF : Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé

Rapporteur : Madame Catherine TAUPIN

Le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé comporte de nombreuses dispositions impactant les communes et intercommunalités. Or, les élus locaux, en dépit de leur très forte implication pour favoriser l'accès aux soins de leurs administrés sont insuffisamment associés à la gouvernance des politiques de santé.

Pourtant, comme l'a démontré à de nombreuses reprises l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité toute décision concernant l'organisation territoriale de l'offre de soins a des impacts forts sur le territoire en termes d'emploi, de service, d'installation de ménages comme d'entreprises mais aussi sur l'état de santé des populations. L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité s'est, en ce sens, récemment prononcée contre toute nouvelle fermeture d'établissements de santé public, quand la qualité et la sécurité des soins sont reconnues, afin de favoriser un aménagement équilibré du territoire.

C'est la raison pour laquelle, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, au côté de la Fédération hospitalière de France, de Régions de France et de l'Assemblée des départements de France, invite à faire adopter, par le conseil municipal, ce vœu commun présentant les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé. L'objectif de ce vœu est double : rappeler l'engagement des élus locaux et interpeller l'Etat.

Ainsi, considérant que :

- les inquiétudes et colères exprimées dans le pays ces dernières semaines illustrent à nouveau un sentiment de fractures territoriales et sociales dans l'accès aux services publics, dont la santé est un des piliers.
- de nombreux territoires ne disposent que d'une offre insuffisante de services de santé, aggravée par l'existence de freins à la coordination entre l'ensemble des acteurs de santé.
- de trop nombreux Français renoncent à se faire soigner, pour des raisons d'accessibilité tant économique que géographique.
- l'accès aux soins constitue une des préoccupations majeures de concitoyens et qu'il s'agit d'un sujet récurrent dans les échanges quotidiens avec nos administrés.
- les établissements de santé doivent de plus en plus faire face à une situation financière extrêmement tendue et à des fermetures de lits mettant notamment un frein à une prise en charge optimale des urgences.
- la réforme du système de santé « Ma Santé 2022 » n'a fait l'objet d'aucune concertation mais d'une simple consultation réservée aux spécialistes et experts, et qu'elle elle a omis d'intégrer les élus locaux et notamment les collectivités locales, les conseils de surveillance des hôpitaux, les conseils d'administration des établissements sociaux et médico-sociaux, les citoyens et les acteurs de santé.
- les élus ne sont pas suffisamment associés à l'organisation territoriale des soins du fait de directives nationales homogènes, technocratiques et éloignées des réalités locales.
- les élus sont pourtant engagés dans l'évolution du système de santé et sont acteurs du changement.

Considérant que, selon nos grands principes républicains, notre système de santé se doit d'assurer l'égalité des soins pour tous sans distinction d'origine économique, sociale ou territoriale, le conseil municipal de Châteaugiron souhaite affirmer les principes et valeurs qui doivent guider les évolutions du système de santé.

Le conseil municipal de Châteaugiron demande donc que la réforme du système de santé prenne en considération les huit enjeux suivants :

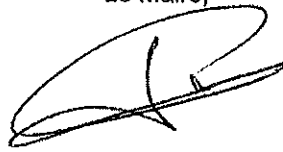
1. La lutte contre les « déserts médicaux » et la garantie d'une offre de santé de proximité *[en particulier en zone périurbaine et rurale]* adaptée aux territoires.
2. La garantie d'un accès à des soins de qualité pour tous dans des conditions financières assurées par des mécanismes efficaces de solidarité
3. La fin des directives nationales technocratiques et la mise en œuvre d'une réelle prise en compte des spécificités de chaque territoire dans l'organisation des soins.
4. Une association véritable et sans délai de l'ensemble des acteurs concernés (élus, représentants des usagers, médecine de ville, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale des soins.
5. La mise en œuvre d'outils, d'incitations et de financements propices à une implantation équitable des services de santé dans les territoires et à une meilleure coopération entre tous les établissements et professionnels de santé, quel que soit leur statut afin d'assurer un meilleur maillage et de fédérer les énergies.
6. Le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients, qui dispose des moyens humains et financiers indispensables pour remplir ses missions de soins, de recherche et d'enseignement, et pour investir afin d'accompagner l'évolution indispensable des structures, et l'accès de tous à l'innovation dans les thérapeutiques et les modes de prise en charge.
7. La fin de toute décision arbitraire, sans concertation avec les élus locaux, visant à fermer des services publics hospitaliers pour des motifs économiques et non de sécurité ou de qualité de soins.
8. La reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers et du secteur social et médico-social.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- autorise le maire à intervenir auprès du Président de la République, du Premier ministre, de la Ministre des Solidarités et de la Santé et de l'ensemble des autorités de l'Etat pour faire valoir ces demandes et pour les inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

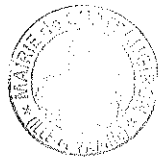
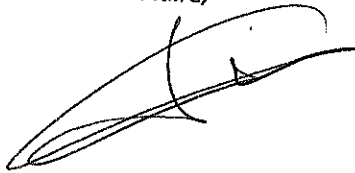


Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....16 MAI 2019.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 16/05/2019

Reçu en préfecture le 16/05/2019

Affiché le

ID : 035-200064483-20190513-2019_05_13_41-DE